



## ROËZÉ SUR SARTHE

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 OCTOBRE 2023

Article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

Affichage de la présente liste des délibérations et mise en ligne sur le site internet de ladite liste le 18 octobre 2023

N° de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote
DCM 2023-65	Adoption du procès-verbal des derniers conseils municipaux	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-66	Composition des commissions municipales de travail	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-67	Évolution de l'organigramme et du tableau des emplois	Adoption à l'unanimité

Madame le Maire,  
Catherine TAUREAU

